

## **Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention**

### **Module 3 : de la pratique à l'entraînement**



**Pr Mathieu Raux • Dr Matthieu Langlois**  
SSPI, département d'anesthésie-réanimation  
Hôpital Pitié-Salpêtrière

#### **Contenu**

Ce programme DPC composé de 3 modules a pour objectif de fournir aux soignants (médecins et infirmiers) les bases de la médecine tactique mise en œuvre par les médecins des forces d'intervention françaises dans le but de faciliter et de sécuriser les interactions et le travail en équipe en situation opérationnelle.

- Module 1 : principes théoriques de la médecine tactique
- Module 2 : de la théorie à la pratique
- Module 3 : de la pratique à l'entraînement

#### **Méthode HAS suivie**

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

#### **Choisissez bien votre ODP**

Le programme DPC n° 14861900004 « Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2019.

#### **Public visé**

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- anesthésiologie-réanimation chirurgicale
- médecine générale
- réanimation médicale
- médecine d'urgence
- médecine intensive et réanimation
- pédiatrie
- infirmiers

#### **Inscription à retourner**

Département de FMC-Sorbonne Université  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

#### **Contact**

Jean-Paul Rerzki: 01 44 27 50 58  
jean-paul.rerzki@sorbonne-universite.fr  
Malika Achili-Saada: 01 44 27 69 81  
malika.achili@sorbonne-universite.fr

**Programme DPC  
médecins/infirmiers:  
n° 14861900004 (module 3)**

 **2 jours consécutifs  
en présentiel**

 **2019**

Mercredi 13 et jeudi 14 mars 2019  
de 9h à 17h30

 **Lieu de la formation**

Faculté de Médecine  
Sorbonne Université  
Site Pitié-Salpêtrière  
75013 Paris

 **Financement**

- Pour les médecins et infirmiers libéraux: exerçant dans un centre de santé conventionné, cette action DPC est financée par l'ANDPC et chaque participant inscrit percevra l'indemnisation en vigueur en 2019.
- Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers): tarif médecin 700 €/module, tarif infirmier : 350 €/module, nous consulter si difficultés de prise en charge employeur.

Nom: ..... Nom de naissance: ..... Prénom: ..... Date de naissance: .....

Adresse professionnelle: .....

CP: ..... Ville: .....

Tél. prof: ..... Portable: ..... E-mail: .....

N° RPPS: ..... N° ADELI: ..... Spécialité: .....

Statut:  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral:

- Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et
- Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861900004 (Bases de la médecine tactique au service des forces d'intervention (module 3 : de la pratique à l'entraînement))